



2025

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Vuadens

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.). La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Horaires d'ouverture

Mardi 17h - 19h
Jeudi 17h - 19h
Samedi 9h - 11h / 15h - 17h

Taxe de base annuelle

Fr. 65.-/personne dès le 1er janvier de la 20ème année

Achat des sacs officiels

Auprès du magasin COOP ou de la Boulangerie Audergon à Vuadens

Prix

Fr. 10.- le rouleau de 10 sacs de 17 litres
Fr. 20.- le rouleau de 10 sacs de 35 litres
Fr. 30.- le rouleau de 10 sacs de 60 litres
Fr. 25.- le rouleau de 5 sacs de 110 litres

Couches-culottes

Renseignements à prendre auprès de l'administration communale ou sur le site de la commune (www.vuadens.ch)

Contact et infos

Administration communale
Place de la Gare 20
Case postale 12
1628 Vuadens
026 913 20 40
commune@vuadens.ch
www.vuadens.ch

Ramassage des déchets ménagers

Pour les personnes qui ne pourraient se rendre à la déchetterie, les sacs officiels doivent être déposés dans les endroits définis au plus tard le mercredi matin à 6h.

Merci cependant de vous rendre de préférence à la déchetterie

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



2025

Calendrier

Vuadens

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1 	17h00-19h00	
M 1	Nouvel-An			2		
J 2	Lendemain de Nouvel-An			3 	17h00-19h00	1 
V 3				4	2	
S 4	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	1  09h00-11h00 et 15h00-17h00	1  09h00-11h00 et 15h00-17h00	5  09h00-11h00 et 15h00-17h00	3  09h00-11h00 et 15h00-17h00	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7	 17h00-19h00	4  17h00-19h00	4  17h00-19h00	8  17h00-19h00	6  17h00-19h00	3  17h00-19h00
M 8		5	5	9	7	4
J 9	 17h00-19h00	6  17h00-19h00	6  17h00-19h00	10  17h00-19h00	8  17h00-19h00	5  17h00-19h00
V 10		7	7	11	9	6
S 11	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	8  09h00-11h00 et 15h00-17h00	8  09h00-11h00 et 15h00-17h00	12  09h00-11h00 et 15h00-17h00	10  09h00-11h00 et 15h00-17h00	7  09h00-11h00 et 15h00-17h00
D 12		9	9	13	11	8
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14	 17h00-19h00	11  17h00-19h00	11  17h00-19h00	15  17h00-19h00	13  17h00-19h00	10  17h00-19h00
M 15		12	12	16	14	11
J 16	 17h00-19h00	13  17h00-19h00	13  17h00-19h00	17  17h00-19h00	15  17h00-19h00	12  17h00-19h00
V 17		14	14	18 Vendredi-Saint	16	13
S 18	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	15  09h00-11h00 et 15h00-17h00	15  09h00-11h00 et 15h00-17h00	19  09h00-11h00 et 15h00-17h00	17  09h00-11h00 et 15h00-17h00	14  09h00-11h00 et 15h00-17h00
D 19		16	16	20	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21	 17h00-19h00	18  17h00-19h00	18  17h00-19h00	22  17h00-19h00	20  17h00-19h00	17  17h00-19h00
M 22		19	19	23	21	18
J 23	 17h00-19h00	20  17h00-19h00	20  17h00-19h00	24  17h00-19h00	22  17h00-19h00	19 Fête-Dieu
V 24		21	21	25	23	20
S 25	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	22  09h00-11h00 et 15h00-17h00	22  09h00-11h00 et 15h00-17h00	26  09h00-11h00 et 15h00-17h00	24  09h00-11h00 et 15h00-17h00	21  09h00-11h00 et 15h00-17h00
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28	 17h00-19h00	25  17h00-19h00	25  17h00-19h00	29  17h00-19h00	27  17h00-19h00	24  17h00-19h00
M 29		26	26	30	28	25
J 30	 17h00-19h00	27  17h00-19h00	27  17h00-19h00		29 Ascension	26  17h00-19h00
V 31		28	28		30	27
S			29  09h00-11h00 et 15h00-17h00		31  09h00-11h00 et 15h00-17h00	28  09h00-11h00 et 15h00-17h00
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Vuadens

Juillet			Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre					
L					1							1				
M	1	 17h00-19h00			2	 17h00-19h00							2	 17h00-19h00		
M	2				3				1				3			
J	3	 17h00-19h00			4	 17h00-19h00			2	 17h00-19h00			4	 17h00-19h00		
V	4			1	Fête nationale	5			3			5				
S	5	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	2	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	6	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	4	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	1	Toussaint	6	 09h00-11h00 et 15h00-17h00				
D	6			3			7			5			2			
L	7			4			8			6			3			
M	8	 17h00-19h00	5	 17h00-19h00	9	 17h00-19h00	7	 17h00-19h00	4	 17h00-19h00	9	 17h00-19h00				
M	9			6			10			8			5			
J	10	 17h00-19h00	7	 17h00-19h00	11	 17h00-19h00	9	 17h00-19h00	6	 17h00-19h00	11	 17h00-19h00				
V	11			8			12			10			7			
S	12	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	9	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	13	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	11	Bénichon	8	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	13	 09h00-11h00 et 15h00-17h00				
D	13			10			14			12			9			
L	14			11			15			13			10			
M	15	 17h00-19h00	12	 17h00-19h00	16	 17h00-19h00	14	 17h00-19h00	11	 17h00-19h00	16	 17h00-19h00				
M	16			13			17			15			12			
J	17	 17h00-19h00	14	 17h00-19h00	18	 17h00-19h00	16	 17h00-19h00	13	 17h00-19h00	18	 17h00-19h00				
V	18			15	Assomption	19			17			14				
S	19	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	16	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	20	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	18	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	15	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	20	 09h00-11h00 et 15h00-17h00				
D	20			17			21			19			16			
L	21			18			22			20			17			
M	22	 17h00-19h00	19	 17h00-19h00	23	 17h00-19h00	21	 17h00-19h00	18	 17h00-19h00	23	 17h00-19h00				
M	23			20			24			22			19			
J	24	 17h00-19h00	21	 17h00-19h00	25	 17h00-19h00	23	 17h00-19h00	20	 17h00-19h00	25	Noël				
V	25			22			26			24			21			
S	26	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	23	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	27	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	25	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	22	 09h00-11h00 et 15h00-17h00	27	 09h00-11h00 et 15h00-17h00				
D	27			24			28			26			23			
L	28			25			29			27			24			
M	29	 17h00-19h00	26	 17h00-19h00	30	 17h00-19h00	28	 17h00-19h00	25	 17h00-19h00	30	 17h00-19h00				
M	30			27			<th>29</th> <td colspan="2"></td> <th>26</th> <td colspan="2"></td>		29			26				
J	31	 17h00-19h00	28	 17h00-19h00			<th>30</th> <td> 17h00-19h00</td> <th>27</th> <td> 17h00-19h00</td>		30	 17h00-19h00	27	 17h00-19h00				
V				29	<th colspan="2"></th>				31			28				
S				30	 09h00-11h00 et 15h00-17h00			<th>29</th> <td> 09h00-11h00 et 15h00-17h00</td> <th colspan="2"></th>		29	 09h00-11h00 et 15h00-17h00					
D				31	<th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th>						30					
L																
M																



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
Sacs rouges officiels disponibles à la boulangerie Audergon et au magasin Coop. Taxes : voir règlement



Huiles minérales et végétales
Uniquement les huiles liquides



Déchets encombrants combustibles
Se référer à la rubrique "déchets encombrants"



Pain sec
Uniquement non moisi



Textiles et chaussures
Dans des sacs fermés



Tubes lumineux (néon) / LED
Rapporter idéalement dans les commerces. Sinon, référez-vous au responsable sur place.



Verre
Trier par couleur



Appareils électriques et électroniques
Machine à laver le linge, sèche linge, frigo, congélateur, cuisinière, machine à laver la vaisselle, cigarettes électriques, etc....



Peintures
Y compris les solvants. Petites quantités issus d'activités privées (Fr. 3.-/kg)



Batteries d'autos
Egalement motos, tracteurs et camions. Se renseigner auprès des surveillants



PET
Uniquement les bouteilles



Papier et carton
Uniquement papier et carton propre. Ne pas utiliser de sacs en plastique



Déchets de jardin
Y compris déchets compostables ménagers, végétaux, branches de sapin et thuyas



Piles et accumulateurs
Peuvent également être rapportées dans les grandes surfaces



Aluminium et boîtes de conserve
Y compris les aérosols. Les boîtes doivent être lavées et le papier enlevé.



Bois
Séparer les bois traités des bois non traités. Les déchets de chantier ou de rénovation sont interdits.



Gazon
Réservé uniquement au gazon



Déchets inertes (petites quantités)
Pierres (sauf chantier ou rénovation de bâtiment)



Capsules Nespresso (aluminium)
Uniquement les capsules en aluminium

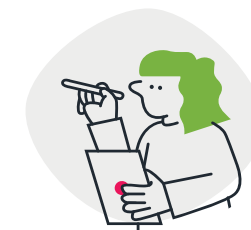


Ferraille (objets métalliques)
La ferraille doit être séparée de tout support en bois, plastique ou autre matériau



Pneus
Pneus **sans jante** auto et moto (Fr. 5.-)

Les types de déchets



CONSEIL AUPRÈS DU PERSONNEL

En cas de doute sur la destination de vos déchets, le personnel de la déchetterie se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Si des déchets sont jetés dans la mauvaise benne (par ex. le verre), celle-ci sera dévalorisée par l'entreprise de recyclage et, à la place du versement de la ristourne pour la matière valorisable, la commune devra payer l'élimination du contenu, ce qui représente de grosses pertes financières.

Merci de prendre en compte les remarques et conseils du personnel de la déchetterie.

TRI A LA SOURCE : ayez le bon réflexe

Lorsque vous faites vos achats.....

- profitez de ramener tous les déchets qui sont repris aux points de vente: bouteilles en verre, piles, appareils électriques ou électroniques, produits toxiques, peintures, plastiques, sagex, pneus, batteries, médicaments, etc...
- choisissez les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique, soit économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc...
- si possible, prenez des sacs et contenants qui remplaceront les emballages et sacs en plastiques

NE SONT PAS ACCEPTÉS

- les traverses de chemin de fer et les poteaux de téléphone
- les souches
- les pneus montés sur jantes
- les déchets de chantier
- les tôles "sandwich"
- l'éternit
- les arbustes fraîchement coupés avec un taux d'humidité de plus de 35% (prière de se renseigner au préalable auprès du personnel)

DECHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants sont repris à la déchetterie aux conditions suivantes :

- les objets sont démontés et les matériaux triés (par exemple : les serrures et charnières sont démontées pour être jetées à la ferraille)
- ils sont démontés au domicile et non à la déchetterie (ce qui cause des embouteillages)
- les objets ne sont pas dissimulés dans des sacs ou des cartons (sont considérés comme déchets encombrants ceux qui n'entrent pas dans un sacs de 35 lt.)
- les grandes quantités ne sont pas reprises

HORAIRES SPÉCIAUX

Les informations concernant le déplacement des dates de ramassages des déchets ou la fermeture de la déchetterie (fêtes, jours fériés, etc...) sont annoncées par le biais du bulletin d'information, ou sur le site internet ou iGruyère.

Mis à part les jours officiels, le samedi de Bénichon est fermé.

SERVICE DE RAMASSAGE

Un groupe de bénévoles associé à la Société de Jeunesse propose un service de ramassage gratuit de petits déchets ménagers à l'attention des bénéficiaires d'une rente AVS-AI ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Les informations y relatives figurent dans le bulletin d'information.